



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE  
L'ÉNERGIE

*Secrétariat général*

*Bureau des ressources humaines*

*Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires*

*Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des corps  
de catégories B et C*

Procès-verbal  
Commission administrative paritaire compétente  
à l'égard du corps des assistant(e)s de service social  
du 4 juillet 2013

L'ensemble des membres de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des assistant(e)s de service social régi(e)s par le décret n° 2012-1098 du 28 septembre 2012 a été consulté, pour avis, le 4 juillet 2013 sur :

- le recrutement par voie de détachement entrant de Mmes Laetitia MARTINS, Caroline MARTZ et Anne-Sophie VERLHAC,
- la mutation de Mme Marie-Caroline BELIN à la DRIEA au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

A titre liminaire, les documents joints en annexe ont été communiqués aux membres de la CAP.

Les réponses des membres de la CAP ont été reçues du 5 au 8 juillet 2013. Un représentant titulaire pour chacune des organisations du personnel représentées et l'ensemble des représentants titulaires de l'administration se sont prononcés.

Représentants du personnel

Mme Annie HUYGHE (représentante titulaire UNSA-SPIASS) : favorable

M. Pascal MAUCHAMP (représentant titulaire CFDT) : favorable

Représentants de l'administration


Mme Brigitte THORIN : favorable

Mme Corinne ARNOUX : favorable

Il résulte de ce qui précède que la CAP s'est prononcée à l'unanimité en faveur :

- du recrutement par voie de détachement entrant de Mmes Lætitia MARTINS, Caroline MARTZ et Anne-Sophie VERIHAC,
- de la mutation de Mme Marie-Caroline BELIN à la DRIEA au 1<sup>er</sup> septembre 2013

La présidente

  
Brigitte THORIN

La secrétaire

  
Christine COULON